

RAPPORT N° 470 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 15 DECEMBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 7 au 14 décembre 2024 et documente les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, cinq (5) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke, Gitega et Kirundo.

Le rapport mentionne également le cas d'une (1) personne grièvement blessée par une responsable collinaire et des membres des Imbonerakure dans la province de Bubanza, ainsi que les enlèvements de trois (3) personnes dans la mairie et la province de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Le samedi 7 décembre 2024, à la tombée de la nuit, des individus partis cueillir des légumes et des fruits sauvages dans la forêt de la Kibira ont découvert deux corps sans vie, ceux d'un homme et de sa femme, dont les noms n'ont pas été identifiés. La découverte a été faite sur la colline de Myave, dans la zone de Ndora, commune de Bukinanyana, province de Cibitoke.

Selon des témoins oculaires, les deux corps en décomposition étaient ligotés et pendus à un arbre à l'aide de cordes. Ils auraient été tués par des rebelles rwandais basés dans la réserve naturelle de la Kibira.

Les mêmes sources précisent que l'administrateur communal de Bukinanyana a envoyé le chef de zone de Ndora, accompagné de membres des Imbonerakure, pour constater les faits et superviser les cérémonies d'inhumation, qui ont eu lieu le même jour.

SOS-Torture Burundi appelle à une enquête approfondie afin d'identifier les circonstances de ces meurtres et leurs auteurs, pour qu'ils soient poursuivis et punis conformément à la loi.

- Le samedi 7 décembre 2024, dans l'après-midi, le corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé dans la rivière Mubarazi, en contrebas de la colline Gatongo, commune de Mutaho, province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime présentait des blessures au visage. Il a été repêché par des agents de la police de protection civile, puis inhumé sur ordre de l'administration locale.

- Le samedi 7 décembre 2024, dans la journée, le corps sans vie de Joseph Ndohoye, âgé de 66 ans et père de cinq enfants, a été découvert dans la rivière Waga, commune de Ryansoro, province de Gitega.

D'après des voisins, Joseph Ndohoye avait disparu depuis le 30 novembre 2024. Il aurait été tué par des individus non identifiés, qui auraient ensuite jeté son corps dans la rivière Waga afin de brouiller les pistes et entraver une éventuelle enquête.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie pour identifier les auteurs de ce crime et les traduire en justice afin qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi.

- Le vendredi 13 décembre 2024, vers 13h30, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Sibomana, alias Gapoco, âgé de 45 ans, a été retrouvé dans un champ de haricots situé dans un boisement d'eucalyptus, près de la paroisse de Kanyinya, en commune et province de Kirundo.

Selon des témoins oculaires, le corps de Sibomana, originaire de la colline Nyange-Bushaza mais résidant sur la colline Rambo, dans la même commune de Kirundo, présentait des signes de violences graves, notamment des meurtrissures causées par des coups de bâton sur l'ensemble de son corps :

Les mêmes sources indiquent que Sibomana aurait été tué par deux hommes : Marc Nduwamahoro, 40 ans (trésorier communal du CNDD-FDD à Kirundo et gestionnaire au Bureau de District sanitaire de Vumbi), et Jean Baptiste Ntezukwigira, 50 ans.

Ces deux hommes ont été arrêtés par la police judiciaire de Kirundo et sont actuellement détenus dans le cachot du parquet de Kirundo. Ils ont avoué avoir battu Sibomana après l'avoir surpris en train de voler un régime de bananes, des pommes de terre et des épis de maïs dans la propriété de Marc Nduwamahoro.

SOS-Torture Burundi demande une enquête impartiale sur le meurtre de Sibomana, afin que les responsables soient poursuivis et sanctionnés conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Le mardi 10 décembre 2024, dans la matinée, la cheffe de colline de Gahwazi I, située dans la zone de Butanuka, commune de Mpanda, province de Bubanza, en collaboration avec une dizaine d'Imbonerakure, a gravement torturé et grièvement blessé un conducteur de taxi-vélo nommé Athanase Kwizera, âgé de 27 ans et originaire de la province de Kayanza.
- Selon des témoins oculaires, les Imbonerakure ont arrêté Athanase Kwizera, affirmant qu'ils ne le connaissaient pas dans la localité. Ils ont ensuite fait appel à la cheffe de colline de Gahwazi I, Espérance Minani (voir sa photo ci-dessous).



À son arrivée sur les lieux, elle a ordonné aux Imbonerakure de frapper violemment Athanase Kwizera. Ils l'ont alors brutalement battu, y compris la cheffe collinaire, en utilisant des fers à béton sur tout son corps, en particulier au niveau des fesses et des bras (voir les photos de ses blessures ci-dessous).





Selon les mêmes sources, Athanase Kwizera a été sauvé in extremis par des passants, qui ont également alerté la police de la commune de Mpanda. Il a ensuite été évacué à l'hôpital de Mpanda, où il a été admis dans un état critique au service de chirurgie, chambre 3.

SOS-Torture Burundi appelle à l'arrestation de tous les auteurs des actes de torture infligés à Athanase Kwizera, afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Le lundi 9 décembre 2024, à 22h15, des individus non identifiés, armés de pistolets, ont enlevé un jeune homme nommé Schadrack Nzitunga, surnommé Chado, et une jeune fille dénommée Nelly Lynca Dushime dans le quartier de Nyabugete (Phase 3), zone de Kanyosha, près d'une pharmacie appelée « Pharmacie Yacu », en commune de Muha, mairie de Bujumbura.

Selon des témoins, les ravisseurs ont intercepté les deux jeunes alors qu'ils se trouvaient dans le véhicule de marque Premium, immatriculé KA 1515, appartenant à Schadrack Nzitunga, résident du quartier Gasekebuye dans la même commune.

Les ravisseurs, vêtus en civil, les ont menacés avec leurs pistolets avant de les forcer à monter dans un véhicule de marque Probox, immatriculé LA 7943, qu'ils ont utilisé pour les emmener vers une destination inconnue. Par ailleurs, l'un des ravisseurs s'est emparé du véhicule de Schadrack Nzitunga.

- Le mardi 10 décembre 2024, à l'aube, des individus en uniforme de la Police Nationale du Burundi (PNB) ont enlevé un homme nommé Sheikh Seif Ramadhani, âgé de 42 ans et père de 12 enfants, dans le quartier Maramvya, sur la transversale 14 (localité de Buhomba), commune de Mutimbuzi, province de Bujumbura. Ils l'ont emmené à bord d'une camionnette double cabine Toyota Hilux blanche aux vitres teintées, semblable à celles utilisées par des responsables provinciaux du Service National de Renseignement (SNR), vers une destination inconnue.

D'après des membres de sa famille, Sheikh Seif Ramadhani s'était levé, comme à son habitude, pour aller prier avec son fils. Cependant, à leur sortie de la maison, des policiers qui attendaient Ramadhani l'ont forcé à monter dans leur véhicule, prétendant qu'ils l'emmenaient à la zone de Maramvya.

Depuis ce jour, sa famille l'a cherché en vain dans les cachots de la police et du SNR.

SOS-Torture Burundi exhorte l'Administration générale du SNR à révéler le sort de Nelly Lynca Dushime, Schadrack Nzitunga et Sheikh Seif Ramadhani, ainsi que l'endroit où ils pourraient être détenus.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.